



DESINFECT AL

**DESTRUCTEUR D'ODEURS
ASSAINISSEUR D'ATMOSPHÈRE
BACTÉRICIDE et FONGICIDE
UTILISABLE EN AGRO-ALIMENTAIRE**

PROPRIETES :

DESINFECTAL AL est un destructeur d'odeurs renfermant des éléments à fonctions :

- Bactéricide (NF EN 1040 et NF EN 1276). PV.NL/OO329/2
- Fongicide (NF EN 1275 candida albicans et aspergillus niger PV.NL/00357/2).

DESINFECT AL est utilisé pour la décontamination des surfaces par voie aérienne.

DESINFECT AL apporte une ambiance nouvelle assainie.

DESINFECT AL est un destructeur puissant, à dispersion instantanée par micronisation avec effet turbulent qui apporte une action rapide contre les molécules à odeurs désagréables.

COMPOSITION :

Préparation à base d'une combinaison de fonctions destructrices d'odeurs et de biocides (ammoniums quaternaires) en solution hydro alcoolique.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

ETAT PHYSIQUE : Liquide
MASSE VOLUMIQUE : 805 g/l +/- 20g/l
REACTION CHIMIQUE : Neutre
INFLAMMABILITE : Point d'éclair inférieur à 21°C.
ODEUR : Inodore
COULEUR : Incolore
Gaz propulseur ininflammable

Éléments de composition en conformité avec la liste de produits autorisés pour le nettoyage des surfaces et objets pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux. Arrêté du 8 septembre 1999 modifié.

UTILISATIONS :

DESINFECT AL est un produit pour les professionnels : diffuseur à percussion hors présence humaine pour locaux fermés, HPH par brumisation en microparticules dans l'atmosphère, accède ainsi dans les zones difficiles à atteindre et à décontaminer telles que surfaces poreuses, crevasses, fissures, plafonds, gaines V.O ou techniques, conduits d'évacuation de fumée ou de climatisation, cheminées, bouches d'aération, trappe de désenfumage.

Utilisation dans les locaux à usages collectifs, salles de transit aéroportuaires, entrepôts, magasins, locaux de stockage (cartons, vêtements), maisons de retraite, salles mortuaires, compartiments funéraires des véhicules de transfert (décret n° 94941 du 24.10.1994), cabinets médicaux et vétérinaires, vestiaires, salles municipales, salles de sports, piscines, isolements, cuisines, industries agroalimentaires, etc...

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

MODE D'EMPLOI : DESINFECT AL

Pour toute application, veiller avant de percuter l'aérosol, à l'absence de toute source d'ignition : flamme, cigarette, appareil en fonctionnement dans le local.

Diffusion à percussion hors présence humaine.

Fermer portes et fenêtres ou accès au local ou compartiment à désinfecter, veiller à l'absence de personnes, animaux, aquariums ou plantes.

Placer l'aérosol au milieu de la pièce ou du compartiment, enlever le capot de l'aérosol et percuter celui-ci en enfonçant complètement le bouton poussoir (le jet part vers le haut, ne pas orienter vers le visage).

SORTIR IMMEDIATEMENT de la pièce en évitant d'inhaler et en refermant la porte, l'aérosol se videra seul et en totalité.

LAISSER EN CONTACT dans le local fermé pendant 2 à 3 heures et passé ce délai, aérer la pièce complètement avant réutilisation.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Stocker hors de portée des enfants et à l'abri du gel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec la peau et les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste. Récipient sous pression. Ne pas respirer les vapeurs. A protéger des rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50° C. même après usage, ne pas percer ni brûler. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Ne pas fumer. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme, source d'étincelle ou d'ignition, source de chaleur et appareil électrique en fonctionnement.